

Commune de SAINT CLAIR SUR L'ELLE

Mairie

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-sept décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Raymond GIRARD

Absents excusés: MM. Pascal MERLIN, Annick JOUFFLINEAU, Johanny LALANNE

Date des convocations : 16 décembre 2016

Date d'affichage : 3 janvier 2017

Mme Fabienne LENOËL remplit les fonctions de secrétaire.

DÉLIBÉRATION 2016 - N°12/01 : CANDIDATURE AU CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil départemental de la Manche, dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale 2016-2021, souhaite accompagner les communes pour conforter le rôle de centralité et d'attractivité.

À travers le Contrat de Pôle de Services, le Conseil départemental s'engage pour une durée de quatre ans sur la création, le développement et l'amélioration d'équipements publics, l'aménagement et la valorisation des cœurs de bourgs mais également sur des actions visant à favoriser le vivre ensemble.

La commune de Saint Clair sur l'Elle est éligible au contrat de pôle de services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à déposer un dossier de candidature au nom de la commune de Saint Clair sur l'Elle pour l'appel à projet du contrat de pôle de services du Conseil Départemental
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier

DÉLIBÉRATION 2016 - N°12/02 : DOCUMENT D'URBANISME : MODIFICATION DU REGLEMENT ECRIT ET REVISION SIMPLIFIEE DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Madame le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération le 18 mars 2014.

Suite à plusieurs échanges avec les agents du service urbanisme de Saint-Lô Agglo, Madame le Maire expose qu'il convient d'apporter des adaptations au PLU communal. Il est donc préconisé une

modification du règlement écrit du Plan Local d'Urbanisme de la commune de St Clair sur l'Elle et une révision simplifiée des orientations d'aménagement et de programmation.

A compter du 1^{er} janvier 2017, avec la fusion de la communauté de communes de Canisy, Saint-Lô Agglo va avoir en compétence obligatoire, les documents d'urbanisme.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à envoyer un courrier à Saint-Lô Agglo pour demander que, dans le cadre de cette nouvelle compétence, la modification du règlement écrit et la révision simplifiée des orientations d'aménagement et de programmation soient lancées.
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier

DÉLIBÉRATION 2016 - N°12/03 : PROJET DE LOTISSEMENT COMMUNAL : AUTORISATION DE SIGNATURE DES COMPROMIS DE VENTE

Madame le Maire rappelle que dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune, l'orientation d'aménagement et de programmation n°1-la Rousserie, concerne quatre parcelles destinées à l'habitation, près de la rue des chênes.

Le Conseil Municipal, par délibération 2016-n°06/06 du 15 juin 2016 avait envisagé un projet de lotissement communal sur les parcelles AD 29, 30, 153 et 140.

Madame le Maire a rencontré le service urbanisme de Saint-Lô Agglo au sujet de ce projet.

Le service urbanisme a confirmé que le lotissement peut se faire par étape en ne perdant pas de vue l'aspect d'ensemble.

Madame le Maire fait part que les propriétaires des parcelles AD 29 (8 328 m²) et AD 30 (2 845 m²) sont vendeurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Opte pour l'achat des parcelles AD 29 et AD 30 pour le projet de lotissement communal pour un montant total de 64968 € + les frais de notaire.
- Autorise Madame le Maire à signer les compromis de vente pour l'achat de ces terrains et tous documents afférents au dossier.
- Décide de créer pour le 1^{er} janvier 2017, un budget annexe lotissement.

POINT SUR LES TRAVAUX RUE DU PONT DE LA PIERRE

Les travaux d'aménagement de chaussée et trottoirs se poursuivent.

La mise à niveau des trottoirs et les enrobés de la chaussée sont effectués.

L'entreprise est en congés du 21 décembre au 9 janvier 2017.

Les travaux d'enrobés trottoirs à la main seront effectués à compter du 11 janvier 2017.

La fin des travaux est programmée pour fin janvier 2017.

La circulation et le stationnement sont à revoir rue Sire de Creully après les travaux.

DÉLIBÉRATION 2016 - N°12/04 : CEREMONIE DES VŒUX : DEROULEMENT ET ORGANISATION

Le Conseil Municipal voit l'organisation de la cérémonie des vœux fixée le vendredi 6 janvier 2017 à 20h30 à la maison des associations.

Madame le Maire propose de mettre à l'honneur le sportif Max VINCENT qui habite St Clair sur l'Elle et qui, après avoir été sélectionné en équipe de France, est devenu champion du monde de Horse Ball des moins de 16 ans à Ponte de Lima au Portugal en août et champion d'Europe au Mans fin octobre.

Le Conseil Municipal décide d'offrir un cadeau.

Madame le Maire souhaite donner la parole aux habitants lors de la cérémonie. Une boîte à questions, idées, suggestions, où les habitants pourront poser leurs questions, sera installée dans la salle. Les réponses seront apportées dans les prochains numéros de Saint Clair Infos.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Vestiaires du stade Cédric LEPLEY :

Les entreprises sont actuellement en congés. La reprise des travaux est prévue pour le 3 janvier 2017. La réception est attendue pour fin avril 2017.

Madame le Maire fait part que Saint-Lô Agglo va restituer à la commune les anciens vestiaires. Quel sera le devenir de ces locaux et de cet emplacement ? La commission travaux se réunira prochainement pour proposer un emplacement pour les ateliers des employés techniques communaux.

Il est souhaitable qu'une personne du Football Club de l'Elle soit présente à chaque réunion de chantier pour optimiser au mieux la construction aux besoins du club.

- Maison Pluridisciplinaire de Santé :

Suite au dépôt du permis de construire, un avis favorable a été rendu par la commission accessibilité et la commission sécurité sur le projet de construction de la Maison Pluridisciplinaire de Santé.

Sous réserve de donner un dossier complet, la commune recevra du groupe d'action locale Leader, une subvention européenne à hauteur de 60 000 € pour ce projet.

- Cadre de vie :

o Concours départemental de fleurissement :

La commission s'étonne de ne pas avoir eu les résultats du concours départemental de fleurissement cette année. Madame le Maire a appelé les services du Conseil Départemental. Exceptionnellement, suite à une réorganisation des services, les résultats du concours départemental « villes et villages fleuris » ne seront connus qu'en mars 2017.

o Illuminations et décorations de Noël :

Madame le Maire remercie l'équipe du conseil municipal et les bénévoles pour l'installation des illuminations et décorations de Noël.

Le sapin de Noël installé sur le parvis de la mairie a été très apprécié des habitants.

- Voirie et éclairage public :

Les conseillers municipaux ont fait remonter les lieux nécessitant des travaux.

Une révision globale de l'éclairage public défectueux est en cours.